



Interview de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France

« Transparence contre le financement du terrorisme »

L'Alsace, 29 mars 2016

Que pouvez-vous faire contre le financement du terrorisme ?

Les banques et les assurances sont mobilisées pour mettre en œuvre les mesures renforcées que nous leur avons demandées en novembre dernier, notamment ce qu'on appelle « la connaissance du client » : il faut connaître précisément l'identité de toute personne qui ouvre un compte et procède à des transactions financières et, dès que demeure un doute, établir une « déclaration de soupçon » aux autorités, notamment à Tracfin.

Un autre moyen de lutte est la limitation des paiements en billets, en « cash ». Vous la soutenez ?

Elle vient à l'appui d'un mouvement plus large de montée des paiements par carte ou par mobile. Au nom de la lutte contre le terrorisme, l'Eurosystème étudie la possibilité de supprimer le billet de 500 euros. Ceci dit, il n'est évidemment pas question de supprimer les paiements en espèces.

La reprise économique est-elle vraiment là ? Vous venez de revoir vos prévisions de croissance à la baisse, à 1,3% en 2016...

La croissance est résistante: elle sera au moins du niveau de celle de l'an dernier (+1,2%). Mais elle reste insuffisante, car la France sera probablement un peu en-dessous de la moyenne de la zone euro (autour de 1,4%). Notre défi, c'est de transformer la reprise en une croissance plus forte et plus durable, davantage créatrice d'emplois comme c'est le cas chez nos voisins. Cela passe par la confiance et l'investissement des entreprises. La maîtrise de nos déficits publics et de notre dette y contribue: les bons chiffres publiés vendredi (déficit ramené à 3,5% en 2015) sont une raison de plus pour tenir fermement nos engagements européens en passant sous les 3% en 2017.

Vous citez l'investissement. Selon une étude KPMG, sept PME sur dix rencontrent des difficultés croissantes de crédit auprès de leurs banques...

La réalité telle que nous, nous la mesurons, c'est que le crédit bancaire est globalement disponible. Les PME que nous interrogeons nous disent, à plus de 80%, que leurs demandes de crédit sont satisfaites. La satisfaction est en revanche moins élevée chez les très petites entreprises (60%). J'ai donc décidé qu'il y aura dans chaque département, d'ici septembre, un correspondant de la Banque de France pour accompagner les dirigeants de TPE dans leurs sujets de financement.

Dans le soutien à la croissance, le rôle de la Banque centrale européenne (BCE) est essentiel. Que pensez-vous de ce nouvel instrument dont on discute, « l'hélicoptère », qui reviendrait à distribuer du crédit directement aux citoyens européens ?

Avant d'imaginer je ne sais quel « hélicoptère », il faut d'abord bien mettre en œuvre le paquet de soutien très significatif décidé le 10 mars. Il montre que notre priorité est le financement de l'économie réelle: les entreprises et les ménages. Mais la politique monétaire ne peut pas tout faire. La France et l'Europe doivent agir; le retour de la confiance passe par la clarté des règles du jeu, et par des réformes.

Vous pensez à la loi Travail ?

Je pense au pacte de responsabilité, au CICE, et aux simplifications dont celles du marché du travail, qui ont montré leur efficacité chez nos voisins. Le statu quo sur le droit du travail n'est pas une option. En Europe, nous devons relancer le plan Juncker, et instituer un Ministre des Finances de la zone euro pour mieux coordonner nos actions pour la croissance. Pour la France comme pour l'Europe, 2016 ne doit pas être une année perdue mais une année d'avancées.